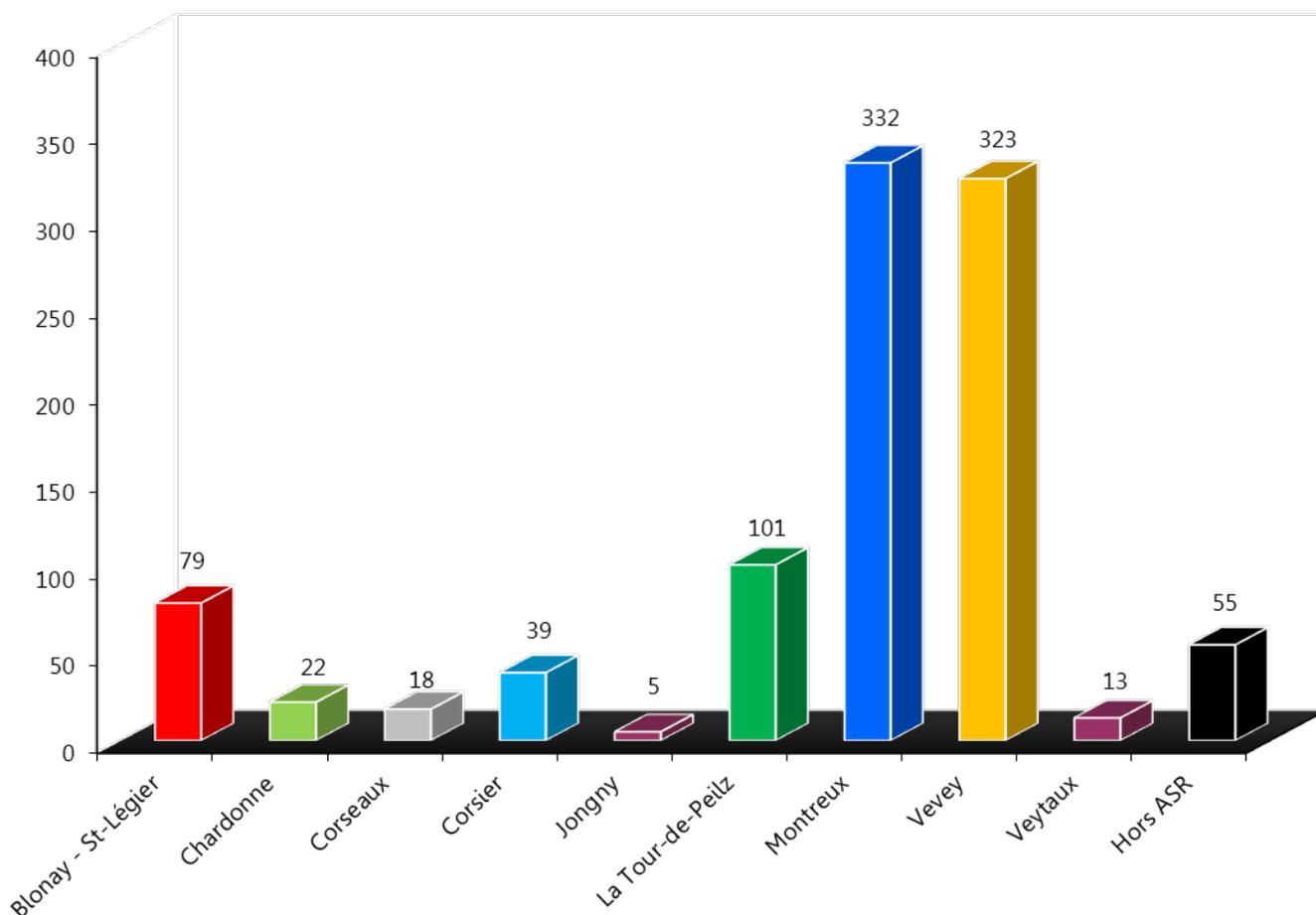
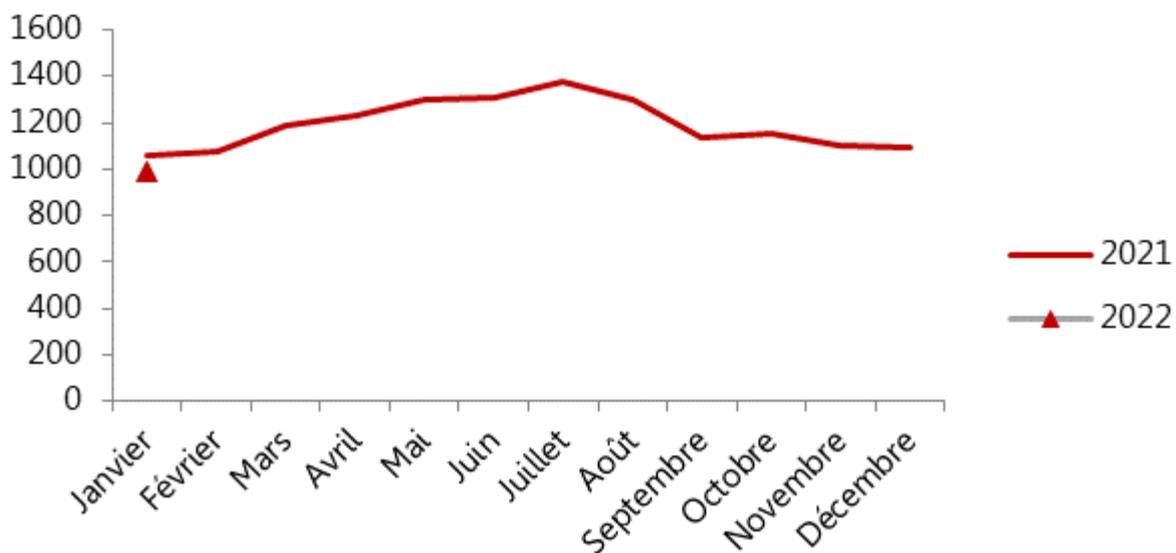


Bulletin d'information

Janvier 2022



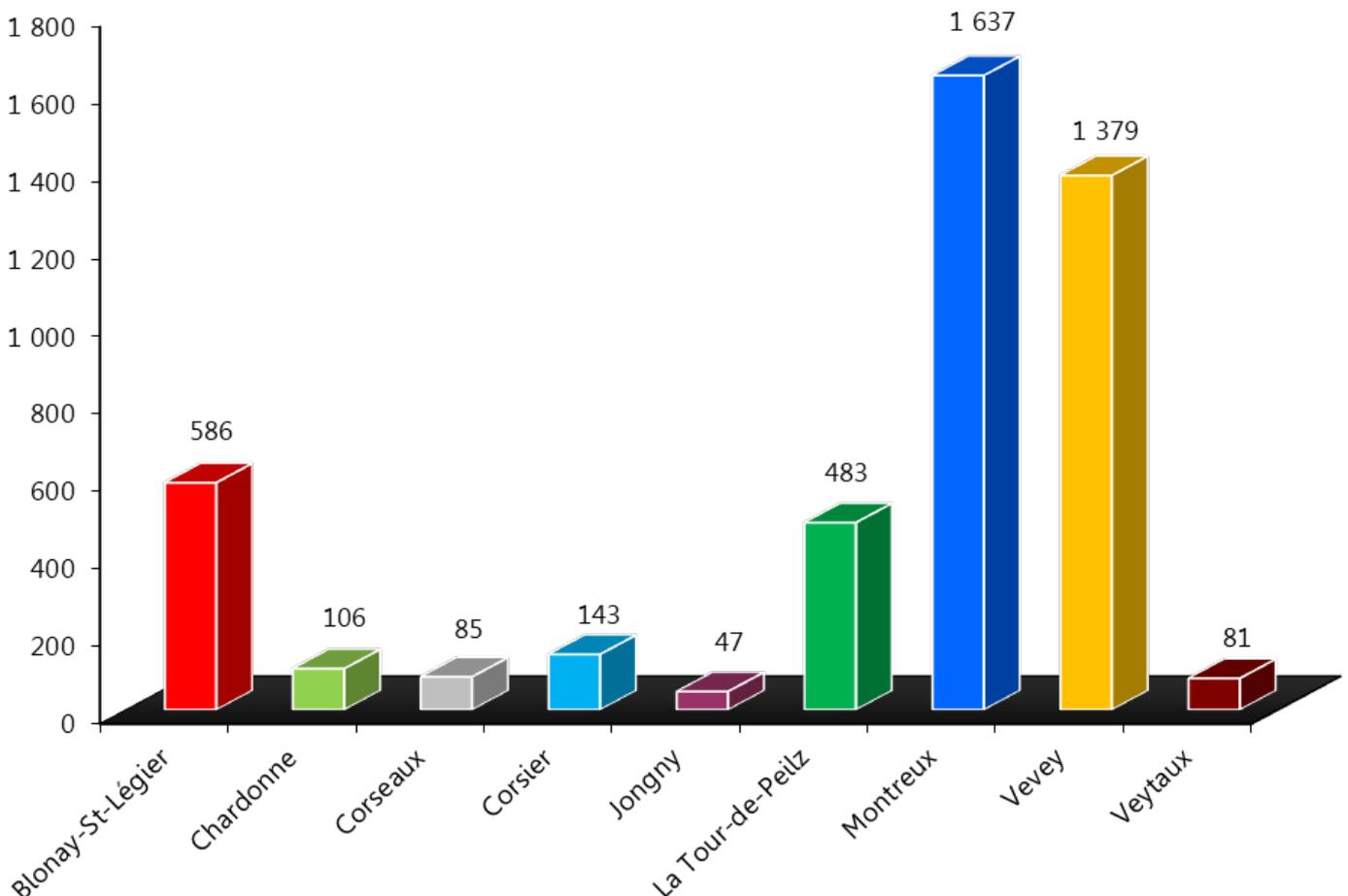
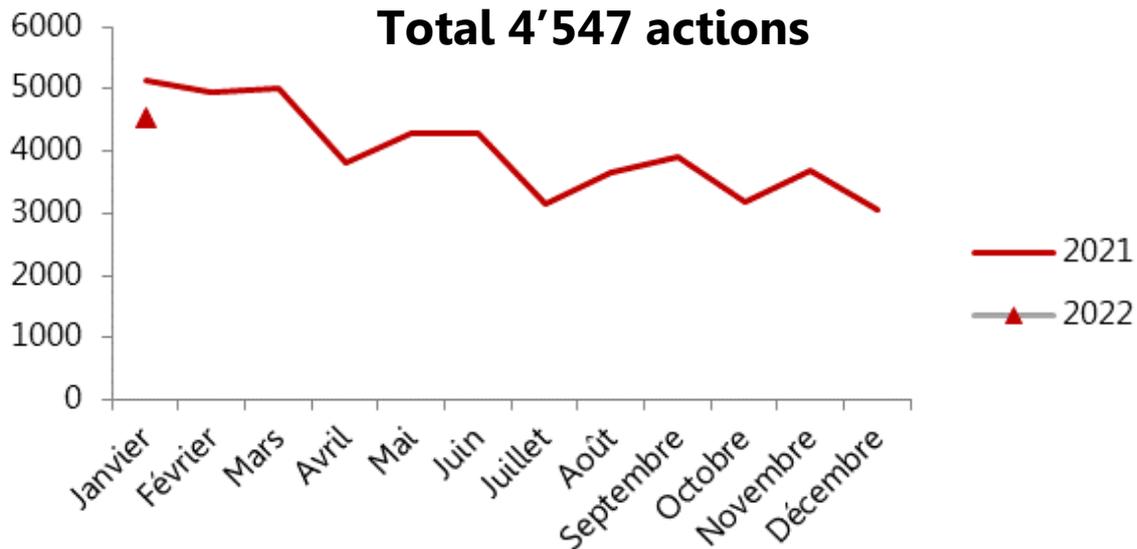
Total des interventions 987



Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

Pour rappel : la diminution du nombre d'actions depuis avril 2021 est principalement due à de nombreuses missions ciblées, dont la durée en nombre d'heures est plus longue, ceci dans le domaine du trafic et de la consommation de produits stupéfiants ainsi que celui des nuisances sonores. S'agissant du mois d'octobre 2021, un certain nombre d'actions n'ont pas pu être enregistrées en raison de la cyberattaque dont la Commune de Montreux et ses partenaires ont été victimes.



Prévention

Près de 800 élèves de 7^{ème} Harmos des écoles publiques et privées, ainsi que des enfants de la Fondation Verdeil, ont pu bénéficier d'un cours sur l'usage du vélo dans le jardin de circulation déployé dans une halle du 2M2C à Montreux, du 17 janvier au 16 février 2022.

La leçon se divise en deux parties, l'une théorique où les sujets suivants sont abordés :

- Importance du port du casque
- Equipements obligatoires sur un cycle
- Distance de sécurité
- Signaux et priorités
- Visibilité
- Pistes et bandes cyclables
- Angle mort
- Réglementations véhicules électriques (obligation du permis de conduire catégorie M pour les moins de 16 ans)

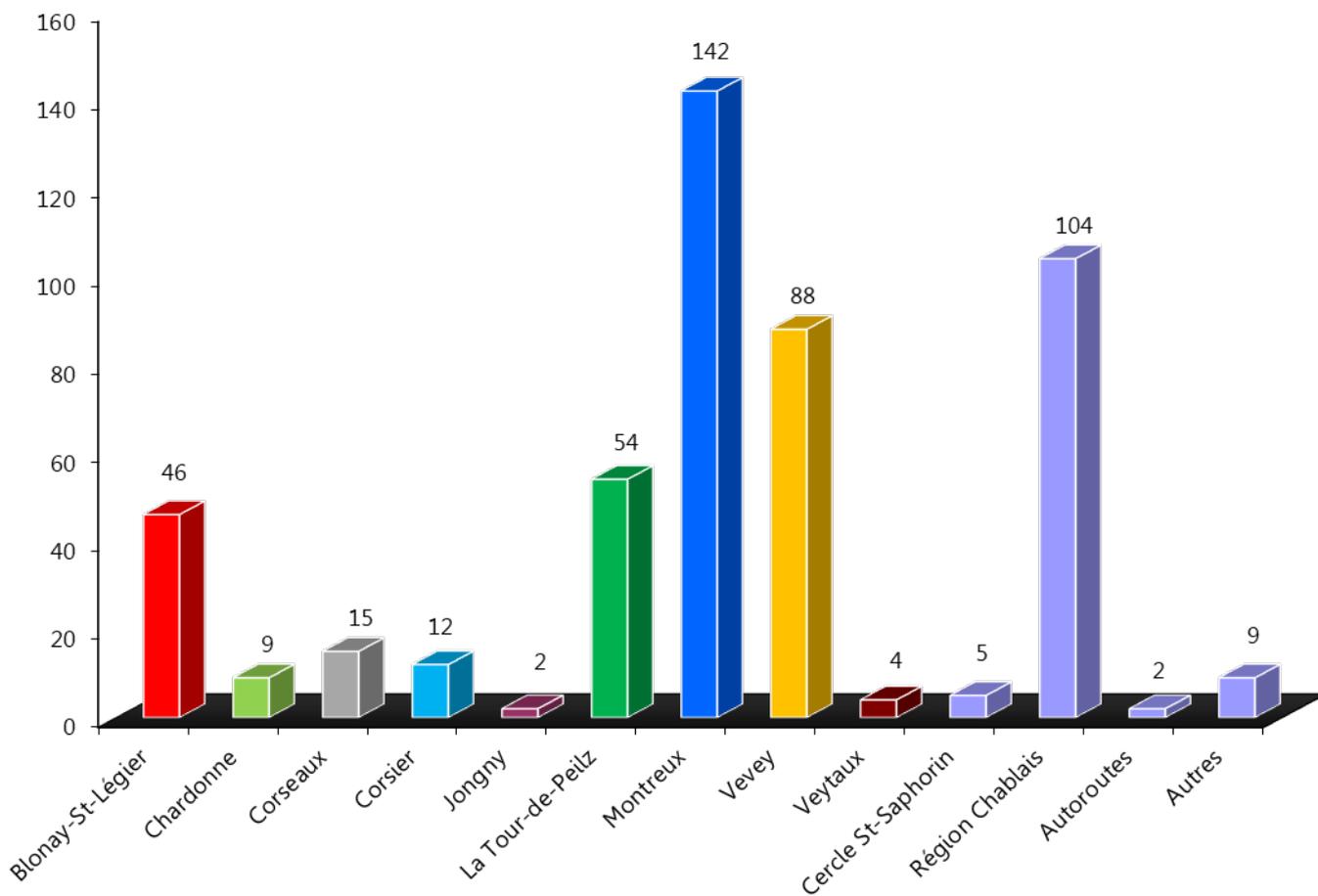
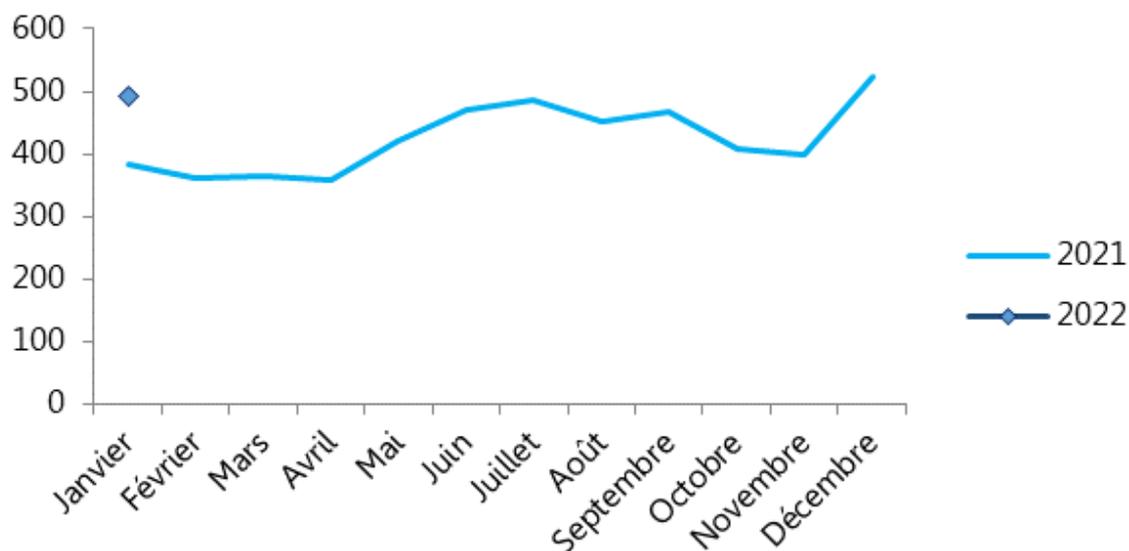
Et une partie pratique :

- Comportement sur la route et dans un giratoire
- Respect de la signalisation
- Respect des autres usagers (y compris piétons qui traversent le passage pour piétons)

A la fin de la formation, les participants reçoivent de la documentation, des catadioptres et des accessoires « visibilité ».



Total des interventions 492



Baisse de l'état général	45
Brûlures	2
Cas psychiatriques	27
Douleurs abdominales / lombaires	35
Grossesses	1
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	16
Problèmes cardiaques	42
Problèmes respiratoires	42
Traumatismes divers	76
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	59
Autres	147



381 jours de service ont été effectués par des miliciens et professionnels au mois de janvier 2022.

ENGAGEMENT CATA-CORONA 3

Mobilisée pour la 3^{ème} reprise depuis le printemps 2021, la Protection civile vaudoise est engagée depuis le 10 décembre 2021 dans le cadre de l'engagement CATA-CORONA 3. L'Organisation régionale de Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut (ORPC RPE) est associée à celle d'Aigle pour former le bataillon EST. Parmi les missions effectuées en faveur de la santé publique et des institutions cantonales, voici de nouveaux exemples du soutien à la population lors de cette crise sanitaire.

MISSIONS COVID

Le bataillon EST a poursuivi l'exploitation du centre de vaccination d'Aigle du mardi au samedi durant tout le mois de janvier. Le centre a été fermé le samedi 29 janvier et son démontage a eu lieu le 31 janvier.

Le bataillon EST apporte son soutien au PSPE (Pôle Santé Pays-d'Enhaut) pour une mission d'aide aux soins à la personne et aux Hôpitaux Riviera-Chablais pour des missions dans les domaines hospitaliers, au sein des services de soins critiques, et pré-hospitaliers, avec un soutien à la désinfection des ambulances. Ces missions se sont successivement terminées à la fin du mois de janvier.

La conduite du bataillon EST, ainsi que la gestion opérationnelle du Poste de commandement, ont été également assurées jusqu'au 31 janvier.



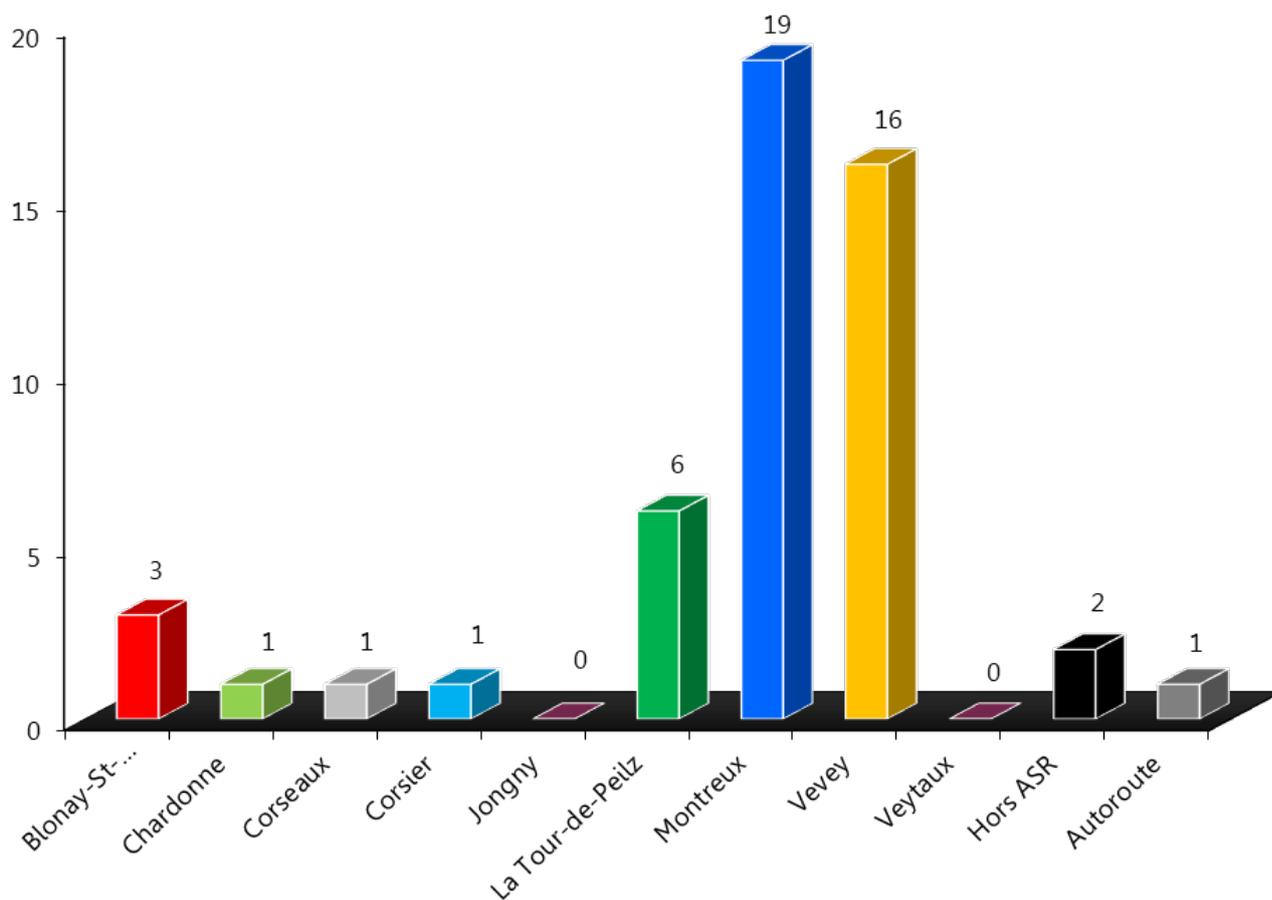
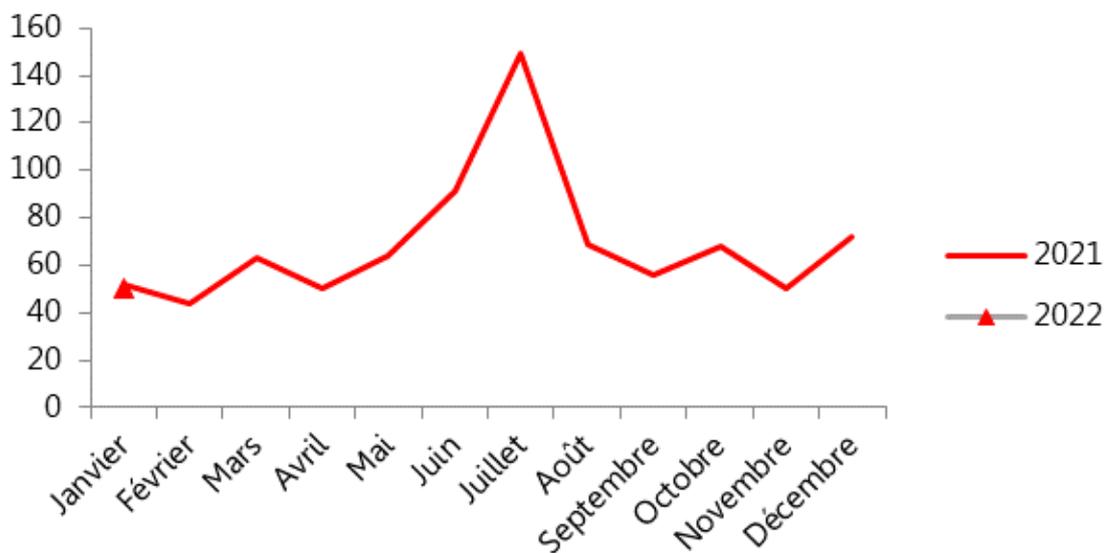
ACTIVITES PERMANENTES ET CONDUITE

Les activités permanentes de l'Organisation Régionale de Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut (ORPCi RPE) ont continué à un rythme réduit, avec notamment la préparation des essais fédéraux d'alarme du 2 février 2022.

Les opérations sont conduites depuis le Poste de commandement régional EST, à la Faraz à La Tour-de-Peilz.

Total des interventions 50

2021-Pour rappel : l'augmentation significative du nombre d'interventions au mois de juillet 2021 est non seulement due à une activité opérationnelle soutenue, mais également aux abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations à maints endroits.



Montreux : des traces d'hydrocarbures au bord du lac

Une dizaine de sapeurs-pompiers ont été mobilisés le 12 janvier vers 16h30 pour des traces d'hydrocarbures au bord du lac à Territet. Des contrôles au large, au moyen du bateau d'intervention, ont permis de constater que la pollution était contenue sur une petite surface. Elle a été rapidement traitée. Les sapeurs sont intervenus avec trois véhicules, dont un de lutte contre les pollutions.



Un garage s'embrase à Vevey



Le 17 janvier, vers 10h45, une douzaine de sapeurs-pompiers sont mobilisés pour un feu de garage dans une maison individuelle. A leur arrivée sur site, ils constatent un fort dégagement de fumée. Rapidement, une équipe de porteurs d'appareils respiratoires localise le feu et procède à l'extinction. Le sinistre n'a pas fait de victime et le logement a été préservé des fumées et des suies. Les pompiers se sont rendus sur place avec plusieurs véhicules, dont un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle.

Des nouvelles recrues au SDIS

Le 29 janvier, les candidats sapeurs-pompiers ont passé leurs évaluations d'entrée : aptitude à travailler en groupe et motivation ont été largement testés. Le SDIS se réjouit de pouvoir compter sur de nouveaux membres au terme de leur formation de base.





Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay/St-Légier

07.01.2022 – 1230 : accident de la circulation avec dégâts matériels et blessé

Intervention de Police, Ambulance et du SDIS Riviera suite à une collision frontale entre une voiture et un camion qui s'est produite sur la route de St-Légier. Le conducteur de la voiture, blessé, est ausculté puis pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'Hôpital Riviera Chablais à Rennaz. Les pompiers résorbent la pollution d'hydrocarbure. Les policiers sécurisent les lieux et dressent un constat d'accident.

11.01.2022 - 2032 : possession et conduite sous l'emprise de produits stupéfiants

Lors d'un contrôle de circulation sur la route de Vevey, les policiers interceptent un automobiliste qui conduit sous l'influence de produits stupéfiants, retrouvés également sur lui. Il est dénoncé aux autorités compétentes.

18.01.2022 - 0855 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste fait une manœuvre pour se parquer à la Place de la Gare lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture qui part en marche arrière à vive allure, traverse la place avant de heurter une ancienne cabine téléphonique. Puis, il enclenche la marche avant et sa voiture repart à pleine vitesse, percute une barrière puis un véhicule de chantier et termine sa course contre une pelleteuse mécanique. Les policiers interviennent suite aux informations transmises par une tierce personne. Au terme de la procédure, le conducteur, qui n'a pas été blessé durant les faits, est raccompagné à son domicile. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Chardonne

07.01.2022 – 0135 : incendie dans les toilettes publiques

Intervention de dix pompiers du SDIS Riviera mobilisés avec quatre véhicules suite à un incendie qui est signalé par une tierce personne dans les toilettes publiques de l'arrêt du funiculaire MOB. Le sinistre est maîtrisé. Intervention de plusieurs patrouilles mixtes (Police cantonale/Police Riviera). Les lieux sont sécurisés et la route fermée momentanément pour permettre l'intervention des secours. Enquête en cours par la Police cantonale afin de déterminer les causes de l'incident.

Corseaux

04.01.2022 – 0015 : conduite sans permis et vol d'usage

En cours de patrouille sur l'avenue du Général-Guisan, les policiers interpellent une motocycliste. Lors des contrôles d'usage, il s'avère qu'elle n'est pas au bénéfice d'un permis de conduire et qu'elle a emprunté le scooter sans la permission de son détenteur. Elle est conduite au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncée aux autorités compétentes pour conduite sans permis et vol d'usage.

15.01.2022 – 2145 : accident de la circulation avec fuite et ivresse

Un automobiliste en état d'ivresse circule sur la route de Lavaux, lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture et arrache un panneau de signalisation situé entre la route et le parking d'une station essence. Il s'y arrête et l'un de ses deux passagers prend le volant à sa place. Une tierce personne nous signale les faits. Tous trois quittent les lieux avant de revenir un peu plus tard pour faire le plein. Là, ils sont interpellés par une patrouille de police. Les intéressés sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Les pompiers interviennent pour résorber les traces d'hydrocarbures présentes sur la chaussée et consécutives au choc. Un rapport d'accident est dressé par Police. Dénonciations aux autorités compétentes.

La Tour-de-Peilz

17.01.2022 – 1340 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste circule sur la route de Chailly. Arrivé dans une courbe, en raison de la chaussée humide et de sa vitesse inadaptée, il perd la maîtrise de sa camionnette qui se déporte sur la voie opposée et percute l'avant d'une voiture qui circule normalement sur la voie montante. La chaussée est complètement obstruée par l'accident, mais aucun blessé n'est à déplorer. Intervention de Police Riviera qui sécurise les lieux et dresse un rapport. Une entreprise de dépannage prend en charge les deux véhicules.

22.01.2022 – 0825 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est requise pour des nuisances sonores occasionnées par une dizaine de personnes à proximité de la cabane des scouts, sous la route de Blonay, écoutant de la musique à très haut volume. Le propriétaire du diffuseur de son est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

25.01.2022 – 1850 : conduite dangereuse

Une patrouille motorisée croise deux automobilistes qui circulent en sens inverse et à vive allure sur la route de St-Maurice. Les policiers enclenchent les moyens prioritaires et partent à leur poursuite. Les chauffards ne ralentissent pas. Ils tentent de se soustraire au contrôle, en commettant plusieurs infractions à la Loi sur la circulation routière. Ils se dirigent en direction de Vevey lorsqu'ils se séparent. Les policiers interceptent l'une des deux voitures sur la Place des Anciens-Fossés. A bord se trouvent quatre occupants. Le conducteur est dénoncé à l'autorité compétente. Les recherches dans le secteur ne permettent pas de retrouver le second véhicule.

26.01.2022 – 0820 : vitres mal dégivrées

En cours de patrouille pédestre sur le chemin de Béranges devant le collège de Bel-Air, les policiers interceptent une automobiliste qui circule à bord d'une voiture dont les vitres ne sont pas correctement dégivrées, empêchant une visibilité suffisante. La conductrice est dénoncée pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Patrouille mixte (Police cantonale/Police Riviera) sur place.

28.01.2022 – 2100 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est requise pour des nuisances sonores occasionnées par trois personnes, à proximité de la cabane des scouts située sous la route de Blonay, écoutant de la musique à très haut volume. Le propriétaire du diffuseur de son est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Par ailleurs, lors de la fouille de sécurité et de leurs effets, il est découvert du haschisch appartenant à deux d'entre eux. Ils sont dénoncés à l'autorité compétente par la patrouille mixte (Police cantonale/Police Riviera). Il leur est demandé de nettoyer et de quitter ensuite les lieux.

Montreux

02.01.2022 – 1705 : accident avec blessé

Un homme faisant du patin à glace sur la patinoire intérieure du 2M2C perd l'équilibre et chute lourdement en arrière, sa tête percutant la glace. Blessé suite au choc, il est secouru par un équipage d'ambulanciers et par le SMUR (Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation), puis conduit au CHUV à Lausanne. Police Riviera et une patrouille mixte (Police cantonale/Police Riviera) interviennent également.

Clarens, 04.01.2022 – 1600 : pollution sonore et véhicule non-conforme

Un motocycliste est dénoncé à l'autorité compétente par un policier en patrouille cycliste, après avoir circulé sur la route de Lavaux au guidon d'un engin ayant subi des modifications techniques non-conformes, provoquant ainsi une forte pollution sonore.

Clarens, 05.01.2022 – 1000 : chien détaché

En cours de patrouille pédestre sur le quai Vernex, un policier remarque un chien détaché, gambadant en liberté et empiétant les massifs floraux au lieu d'être tenu en laisse. Son propriétaire est approché et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

06.01.2022 – 1800 : véhicule non-déneigé

En cours de patrouille motorisée sur la rue de la Corsaz, les policiers interceptent un automobiliste au volant d'une voiture avec une épaisse couche de neige sur le toit, les phares et la plaque avant, représentant un réel danger pour lui-même et les autres usagers de la route. Après remise en état du véhicule, l'intéressé est laissé aller et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

15.01.2022 – 0420 : individu perturbé - scandale

Une patrouille intervient auprès d'un homme ivre créant du scandale sur la Grand-Rue. L'intéressé se blesse en chutant avec une bouteille d'alcool à la main. Un équipage d'ambulanciers est requis sur les lieux pour lui prodiguer des soins. Ensuite, au vu de son état d'agitation, il est conduit au poste de police afin d'éviter toute récidive et dénoncé à l'autorité compétente.

Clarens, 19.01.2022 – 0930 : voiture non-dégivrée et ceintures de sécurité non-attachées

Les policiers interceptent une automobiliste sur la route de Chailly, circulant avec deux enfants non sécurisés à l'avant et à l'arrière de la voiture. De plus, les vitres latérales du véhicule ne sont pas dégivrées et le feu arrière est cassé. L'intéressée est dénoncée à l'autorité compétente.

22.01.2022 – 1730 : scandale – bagarre – infraction Loi cantonale

Plusieurs patrouilles de Police Riviera et mixtes (Police cantonale/Police Riviera) interviennent auprès de deux hommes qui se bagarrent. Il s'agit du tenancier d'un établissement public et d'un client aviné et au comportement agressif qui n'a pas été en mesure de présenter son passe sanitaire et qui refuse de quitter les lieux. Au vu de son état d'excitation, ce dernier est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Il est placé en cellule de dégrisement pour éviter toute récidive. Un rapport de dénonciation est dressé par Police à l'autorité compétente.

Le lendemain, soit le 23.01.2022 à 10h40, le même individu est signalé en train de s'entraîner sans passe sanitaire dans un fitness. Il est approché par une patrouille de police. Devant son refus de quitter les lieux, il doit être maîtrisé et conduit au poste de police pour la suite de la procédure. Il est libéré peu après et retourne immédiatement au centre de remise en forme, où il est rapidement rejoint par une patrouille qui lui demande de quitter à nouveau les lieux, ce qu'il fait en menaçant de revenir. L'intéressé sera interdit d'établissement et son abonnement résilié.

23.01.2022 – 2031 : activité accessoire au volant

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue du Casino, les policiers aperçoivent un véhicule qui zigzague alors que le conducteur manipule son téléphone en regardant une vidéo. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

23.01.2022 – 0030 : possession d'une arme prohibée et en rue après 22h pour un mineur de moins de 16 ans

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue du Casino, les policiers interpellent deux mineurs. L'un est en possession d'un couteau prohibé. Un rapport est dressé au Bureau des armes. Quant au second, il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal, s'agissant d'un mineur de moins de 16 ans dehors après 22 heures. Leurs parents sont avisés des faits.

Clarens, 25.01.2022 - 2204 : feu de combles dans un bâtiment

Un important dispositif est mobilisé pour un feu de combles dans les hauts de Clarens. Intervention des pompiers et policiers (patrouille mixte Police cantonale/Police Riviera). Une fois sur site et après une reconnaissance soutenue, le chef d'intervention constate qu'il s'agit simplement de fumée rejetée par une cheminée et colorée par l'éclairage public.

26.01.2022 – 2315 : ivresse, activité accessoire et accident

Alors qu'elle sort du parking d'un centre commercial, une automobiliste sous l'influence de l'alcool manipule son téléphone portable tout en conduisant. Soudain, elle dévie sur sa droite et sa voiture heurte deux poteaux métalliques sis sur le trottoir, avant de s'immobiliser. Intervention d'une patrouille de Police Riviera, appuyée par une patrouille mixte (Police cantonale/Police Riviera), qui procède aux contrôles d'usage, avant de la conduire au poste pour la suite de la procédure. Son véhicule est pris en charge par une entreprise de dépannage.

Brent, 27.01.2022 – 0849 : véhicule mal dégivré

Dans le cadre d'un contrôle de circulation au chemin du Pilon, les policiers interpellent et dénoncent à l'autorité compétente un automobiliste qui circule à bord d'une voiture dont le pare-brise et les vitres sont mal dégivrés.

Glion, 29.01.2022 – 0550 : véhicule non-dégivré

En cours de patrouille motorisée sur la route de Champ-Fleuri, les policiers interceptent un automobiliste qui circule au volant d'une voiture dont le pare-brise n'est pas dégivré, présentant un danger pour lui-même et les autres usagers de la route. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

29.01.2022 – 2055 : pollution sonore et engin non-conforme

Un motocycliste effectue plusieurs accélérations bruyantes sur la rue du Théâtre, en dépassant des automobilistes sans indiquer ses changements de direction. Il est intercepté par une patrouille de police. Lors des contrôles, il s'avère être en possession d'un permis d'élève conducteur alors que son engin n'est pas équipé de la plaque « L ». De plus, les rétroviseurs de sa moto sont hors d'usage. Il est dès lors dénoncé aux autorités compétentes.

30.01.2022 - 0241 : odeur de gaz

Six sapeurs-pompiers sont alarmés pour une odeur de gaz à proximité d'une cuisinière. Une fois sur site, l'appelant informe que cette situation perdure depuis plus d'un mois. Une fois les contrôles usuels effectués et au vu de l'heure tardive, les intervenants quittent les lieux en s'assurant que la compagnie du gaz fasse des vérifications dans le meilleur délai.

Vevey

01.01.2022 - 0305 : troubles de la tranquillité publique

Les policiers interviennent sur le Quai Perdonnet auprès d'un groupe de personnes qui écoutent de la musique à un volume excessif. Le détenteur de l'enceinte sonore est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

05.01.2022 - 1840 : pollution sonore

Un conducteur est dénoncé à l'autorité compétente pour avoir circulé sur l'avenue Paul-Cérésolle en effectuant une très forte accélération avec son véhicule, provoquant ainsi des nuisances sonores excessives et inutiles.

08.01.2022 – 1520 : mendicité

Une femme s'adonnant à la mendicité est interpellée sur l'avenue Général-Guisan. Suite aux contrôles d'usage, l'intéressée est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

11.01.2022 - 1420 : mendicité

Un musicien de rue jouant de la guitare au passage St-Antoine sans autorisation est dénoncé à l'autorité compétente.

28.01.2022 - 2335 : troubles à l'ordre public et mineur de moins de 16 ans seul en rue entre 22h et 06h

Une présence policière est sollicitée à la rue de la Byronne pour des nuisances sonores. Sur place, la patrouille se trouve en présence de trois jeunes qui discutent calmement, assis sur un banc. S'agissant

de mineurs de moins de 16 ans, ils sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Leurs parents sont avisés des faits.

29.01.2022 - 0740 : odeur de brûlé

Plusieurs mobilisations sont effectuées durant la journée pour une odeur de brûlé constatée en rue. D'après les investigations, il s'agit vraisemblablement d'une centrale de chauffe. La situation ne nécessite pas d'engagement particulier de la part des sapeurs-pompiers.

Autres



La Protection Civile Riviera-Pays d'Enhaut assure l'exploitation du Centre de vaccination d'Aigle. Elle apporte son soutien au PSPE (Pôle Santé Pays-d'Enhaut) pour une mission d'aide aux soins à la personne et à l'Hôpital Riviera Chablais à Rennaz pour des missions dans les domaines hospitaliers et pré-hospitaliers.

Le centre de vaccination d'Aigle a fermé le 29 janvier 2022. La Protection civile a procédé au démontage et à la reddition des locaux en début de semaine.